

RÉSEAUX

Agence France locale

Se regrouper afin de mieux emprunter

Avec l'Agence France locale, les collectivités ont, à présent, leur propre outil de financement d'investissements. En entrant au capital de l'agence, elles diversifient leur accès au crédit, au final plus avantageux.

Un credo: «100% par les collectivités, 100% pour les collectivités». C'est celui du nouveau modèle de financement des investissements locaux mis en place par l'Agence France locale, lancée en octobre 2013. La mission de cette structure est d'emprunter au meilleur prix sur les marchés obligataires au nom des collectivités membres, et de leur redistribuer les ressources sous forme de prêts. «L'intérêt pour les collectivités unies au sein de l'agence est de pouvoir emprunter mieux, moins cher et de façon sécurisée», précise Laurence Leydier, directeur «relation collectivités locales».

Près de dix ans ont été nécessaires pour mûrir le projet et passer à l'action. Finalement, 11 collectivités ont créé cet outil innovant dans le but de diversifier les sources de financement de leurs dettes et ainsi asseoir un peu plus leur autonomie financière. L'agence comprend désormais 51 collectivités actionnaires – séduites par ce système qui exclut tout profit – pour un capital qui s'élève à ce stade à 31,53 millions d'euros. «En étant actionnaires, l'agence qui les finance leur appartient. La gouvernance est confiée aux collectivités et elles pilotent ainsi leurs stratégies d'emprunt», explique Laurence Leydier.

Message porté par les collectivités

En phase de développement cette année, l'agence procédera, en octobre, à une troisième levée de fonds permettant à de nouvelles collectivités d'entrer au capital. Trois à quatre opérations de ce type auront lieu chaque année. «Seules les collectivités qui entrent au capital se verront proposer des crédits», précise Laurence Leydier. La volonté est d'accueillir toute collectivité, quelles que soient sa taille et la nature de ses projets d'investissements locaux. L'agence reste toutefois vigilante concernant leur santé financière examinée avant leur adhésion et, ensuite, tout au long de la période d'emprunt. «Il n'y a pas de droit absolu au crédit. Il y va de la robustesse et de la crédibilité de l'agence.» Ce droit pourra ainsi être suspendu en cas de détérioration de la santé financière d'une collectivité membre.

Pour promouvoir ce dispositif, l'agence a engagé un tour de France des régions afin de présenter son fonctionnement et les modalités de financement. «Les collectivités participent à la même aventure. Pour convaincre, nous avons besoin



Laurence Leydier, directeur «relation collectivités locales» de l'Agence France locale.

OBJET

Financer les investissements et projets des collectivités par un accès sécurisé au crédit.

CONTACT

Laurence Leydier, directeur «relation collectivités locales»,
email: laurence.leydier@agence-france-locale.fr
Site internet: www.agence-france-locale.fr

que cela fonctionne en réseau. Pour nous, cette dimension a tout son sens», affirme Philippe Rogier, directeur des crédits.

De nombreux élus, directeurs généraux et financiers ont participé, jusqu'à fin juin, à des réunions d'échanges à Lille, Strasbourg, Nantes, Bordeaux et Lyon. «Il y a clairement eu un effet de contagion. Des collectivités convaincues de l'intérêt du modèle portent le message auprès d'autres», précise Laurence Leydier. Au côté des relations bilatérales quotidiennes entre l'agence et les collectivités, «ces réunions se sont révélées être le meilleur outil d'information et de communication», indique Philippe Rogier. Ce format sera reconduit car «chaque collectivité est ambassadrice de ce dispositif», ajoute-t-il.

En outre, l'agence devrait pouvoir emprunter sur les marchés et effectuer les premiers prêts aux collectivités avant la fin de l'année, dès l'obtention de l'agrément de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) attendu pour le mois d'octobre. *Pascal Weil*

Jeunesse Mobilité et participation

Le congrès de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) se déroulera les 27 et 28 octobre, à Villeurbanne. Ce temps fort annuel de la participation des enfants et des jeunes à la démocratie est intitulé «A la conquête de la mobilité». Pour l'événement, un blog «congres.conseils-dejeunes.fr» a été ouvert.
Site internet: www.anacej.asso.fr

Rénovation énergétique Un nouveau club

Le Club national des initiatives locales pour la rénovation énergétique a été créé, le 1^{er} juillet, par la ministre du Logement et de l'égalité des territoires, Sylvia Pinel. Objectifs: promouvoir et faire connaître les bonnes pratiques en matière d'accompagnement des projets, fédérer les acteurs en créant un lieu d'échange et mettre des outils à disposition des collectivités. La création de ce club s'inscrit dans le Plan de rénovation énergétique de l'habitat lancé, en mars 2013, par le gouvernement.
Site internet: www.territoires.gouv.fr

Bibliothèques Le rôle social à l'étude

Les prochaines journées d'étude de l'Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt (ADBDP) se dérouleront à Montbrison (Loire) du 29 septembre au 1^{er} octobre. Elles seront consacrées au rôle social des bibliothèques. Au programme, plusieurs tables rondes et ateliers traiteront notamment des bibliothèques comme outil de recomposition des territoires ou encore de la démocratisation de l'accès à la culture.
Site internet: www.adbdp.asso.fr